

Présents : AMARGER V, BECK L, BERNARDEAU K, , BROUARD S, CHASLES A, CHETIVEAUX M, CONCHON S, GEOFFROY V, GREGOIRE M, GRANDJEAN C, GUICHEUX J, HASPOT F, LE SCOUARNEC S, LEMARCHAND P, LE PAPE P, LIABEU F M, LOIRAND G, LOPES N, ORY B, PAIN M, PALLIER A, PARNET P, POPOVA M, REDON R.

Excusés : : ADJALI O, BLOUIN V, DEREVIER A, SAULQUIN X.

Invitée : LE PENNEC A.

➤ **Evaluation HCERES de la SFR et publications** :

cf présentation 2021_01_11_Diapo_Conseil_SFR_diapositives_HCERES-publications (diaporama ci-joint).

Après concertation avec les membres du conseil de la SFR et les responsables de PFs, la SFR va mettre à disposition de la communauté scientifique sur l'intranet, un document type proposant des modèles de formulation :

- **lorsqu'un personnel de PF est auteur et avec affiliation monoligne ou multilignes**
- **pour les remerciements**

Cet affichage permettra une meilleure visibilité des plateformes et une homogénéité pour le recueil des données, toutes PF confondues (BGO, NON BGO, ...). Il y sera aussi rappelé les bonnes pratiques de signature des publications.

La SFR va aussi inciter les responsables de PF à clarifier/identifier les modalités de signatures (PF, unité hébergeante, etc.) dès la prise en charge d'un projet.

A ce jour, la procédure d'évaluation de la SFR par l'HCERES n'étant pas connue, il est rappelé l'importance de présenter le rôle et la place de la SFR dans le paysage nantais lors des évaluations des UMRs.

Dans le cadre du renouvellement des structures et en lien avec l'évaluation HCERES, une procédure spécifique est mise en place par l'INSERM pour les UMS. Le dossier est à déposer pour fin février et le CNRS s'appuiera sur cette évaluation.

➤ **Point d'informations sur les demandes de financements et les AAP :**

- **UN** - Enveloppe stratégique en soutien aux besoins exceptionnels des unités de recherche » Université de Nantes 2021 :
 - la SFR demande l'équipement complémentaire à l'installation optimale du L3 à l'IRS2.
 - la SFR soutient également une demande de financement pour les déménagements et réaménagements en lien avec l'évaluation HCERES (Transferts d'équipes voire PF entre IRS-UN et IRS2).

- Inserm : en attente de l'ouverture des campagnes de demande de crédits exceptionnels et de crédits pour opérations immobilières
 - Région : en attente de la publication d'un appel à projet régional - infrastructures de recherche
 - CPER : pas d'informations sur la contractualisation du futur contrat de plan en Pays de la Loire alors que la Bretagne a eu une réponse.
- Pour ces deux derniers points, Sophie Brouard va se renseigner auprès de la Région.

➤ **Point d'informations diverses :**

- Richard Redon informe que la PF BiRD, via l'IFB, est lauréate de l'appel "ESR/Equipex+ Dans ce cadre, le projet de Datacenter ESR régional a été labellisé, ce qui va permettre d'avoir une politique de site globale sur le numérique. Le soutien financier, évalué avant négociations pour Nantes à +/- 800 k€ sur 5 ans, va permettre de financer le poste de Jean-François Guillaume et des équipements d'infrastructure. Pour rappel, Jean-François Guillaume, administrateur systèmes et réseaux pour la PF BiRD et la SFR a été initialement financé sur Biogenouest+SFR puis aujourd'hui sur fonds propres de la SFR. L'UN s'est engagée à proposer un support de poste en CDI si le financement était obtenu. En parallèle, la création d'une UAR CNRS-UN pour le centre de calcul est en réflexion (UAR : unité d'appui à la recherche ex. UMS)
- La PF MicroPICell via l'IR FBI n'a pas été retenue à l'appel ESR/Equipex+.
- Richard Redon alerte sur un problème de RH pour la PF Génomique :
 - 3 personnels en CDI sur fonds propres :
 - Stéphanie Bonnaud : en CDI CHU sur FP, est actuellement sur un financement NExT (SysMics) et FP de PF.
 - Audrey Donnard : en CDI UN sur FP BGO et FP PF
 - Marine Cornec : en CDI UN sur FP PF
 - Pour rappel Françoise Gros, responsable de la PF n'a pas été remplacée par l'Inserm au moment de son départ à la retraite.
- Rappel de la nécessité d'une vision globale de l'organisation des unités et PF pour l'avenir (et en particulier pour le futur QHU sur l'île de Nantes) aussi bien en terme de RH que pour l'octroi des surfaces. Actuellement, aucune information sur la mise en place d'un nouveau « comité des surfaces et des plateformes » (sous-commission du CRBSP en charge du suivi des surfaces et des plates-formes de recherche). P. Lemarchand a alerté F Delaleu (DR inserm), O Grasset (VP recherche) et B Cariou (vice-doyen recherche à l'UFR médecine) sur l'importance de garder une structure mutualisée et opérationnelle d'attribution des surfaces de recherche, avec tous les acteurs (y compris les financeurs), comme le comité des surfaces. Celui-ci a fait la preuve depuis 15 ans, de son efficacité à trouver des solutions consensuelles et réalistes aux problèmes de surface, de travaux et de plateforme des équipes de recherche.